



Marches pour les libertés dans le Jura samedi 16 janvier

Parce qu'elle produit déjà de l'arbitraire avant même d'être en vigueur, parce qu'elle sert de prétexte à des interventions illégitimes de la police à l'encontre de qui fait des photos, des vidéos ou porte un stylo dans une manifestation, la proposition de loi dite Sécurité globale doit être retirée.

Parce qu'il instaure un délit d'intention (article 24) alors que notre droit sanctionne des actes, ce texte doit être retiré.

Parce qu'il prévoit le déploiement des drones de surveillance généralisée (article 22) et des caméras-piétons dont les images pourraient être vues par des policiers sans accréditation et en direct dans les postes de commandement (article 21), ce texte doit être retiré.

Parce qu'il conditionne la sécurité des journalistes à leur accréditation préalable par les préfetures pour couvrir une manifestation, le Schéma national de maintien de l'ordre du ministre de l'intérieur publié en septembre 2020, doit être retiré.

Parce que l'article 18 du projet de loi censé conforter le respect des principes de la république est un clone de l'article 24 de la proposition de loi sécurité globale, il doit être retiré.

Parce ce qu'ils instaurent un fichage des idées et opinions politiques, syndicales, religieuses, des orientations sexuelles, les décrets du 2 décembre publiés au JO du 4 décembre pris en catimini par le gouvernement doivent être retirés.

La liste est longue des textes sécuritaires adoptés pour de fausses bonnes raisons (lutte anti-terroriste ou contre la délinquance) mais dangereux pour les libertés individuelles et collectives car ils restreignent le droit de manifester, le droit d'informer, le droit syndical, le droit à l'intimité de la vie privée... Qu'on songe par exemple à la loi protégeant le secret des affaires...

La mobilisation pour le retrait de la loi sécurité globale doit se poursuivre et s'amplifier. Dans le Jura, les organisations syndicales, associatives et politiques signataires s'associent aux marches pour les libertés qui se tiennent dans le pays les 16 et 30 janvier, et appellent à participer aux

Imp par nos soins.

Rassemblements et manifestations samedi 16 janvier à :

- Lons-le-Saunier à 10h30, place de la Liberté
- Dole à 10h30, Place de la sous-préfecture.
- Saint-Claude à 10h30, Place de l'Abbaye.

AFIN DE TOUS SE PRÉSERVER DU COVID 19
MERCİ DE PENSER AUX GESTES BARRIÈRES ET AU PORT CORRECT DU MASQUE.